

INFORMATION AUX PORTEURS



asset
management

INNOVER
POUR LA
PERFORMANCE

01.01.2019 – CPR CREDIXX GLOBAL HIGH YIELD Mise à jour de la documentation juridique :

Nous vous informons qu'à compter du 1^{er} janvier 2019 le prospectus et le règlement du fonds CPR Credixx Global High Yield seront modifiés pour intégrer la modification de l'indice de référence, les évolutions réglementaires et les recommandations AMF suivantes :

→ **Modification de l'indice de référence :**

L'indicateur de référence sera désormais le « Markit - (1/3 iTraxx Europe Crossover and 2/3 CDX.NA.HY USD Hedged) 1.5x Leveraged funded Euro ».

→ **Règlement (UE) 2016/2011 du 8 juin 2016 :**

Précision sur l'état d'inscription de l'administrateur de l'indice de référence sur le registre de l'ESMA.

→ **Instruction AMF 2011-19 :**

Conformément à l'instruction 2011-19 telle qu'en vigueur le 26 avril 2018, la possibilité de fermer les souscriptions partiellement ou totalement sera ajoutée au règlement du fonds. Par ailleurs, désormais la rubrique du prospectus relative aux modalités de souscriptions et de rachat du fonds comportera un tableau descriptif de l'exécution des ordres.

→ **Correction du profil de risque :**

Le risque lié à la surexposition a été ajouté dans le profil de risque du fonds.

000

Les autres caractéristiques du Fonds demeurent inchangées.

Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part.

Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire.

90, BOULEVARD PASTEUR
CS 61595
75730 PARIS CEDEX15

T 01 53 15 70 00

W WWW.CPR-AM.COM